PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Beziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

FACTURE du : 04/01/2024
L.C.R. Echéance le : 29/02/2024
Magasinier : PHILIPPOT JUSTINE

TVA : FR12902550565

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4332457	0165285			Zone Expedition : 03			4964816

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 4964816 DU 04/01/2024 **							
E:LUBRIFIANT MOTEUR PSA 60L 10W40	1690919380	1,00	4	357,51	40,00	214,51	214,51
-------- SOUS-TOTAL PIECES -------- 214,51							

INFORMATION :
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIT LA RECEPTION DE VOS COLIS
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE

Total hors taxe		Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration	Total T.T.C
PI : 214,51		(4) 20,000	
MO : 0,00	214,51	214,51	257,41
DIV : 0,00		42,90	

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4332457	0165285	4964816
Echéance le :	29/02/2024	
04/01/2024		257,41

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation [illegible] Tout retard de paiement entraînera de plein droit, et sans mise en demeure préalable, l'application d'une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité de la somme impayée. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € sera due, pour être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L. 624-16 du code de commerce. Les risques de perte et détériorations transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.